

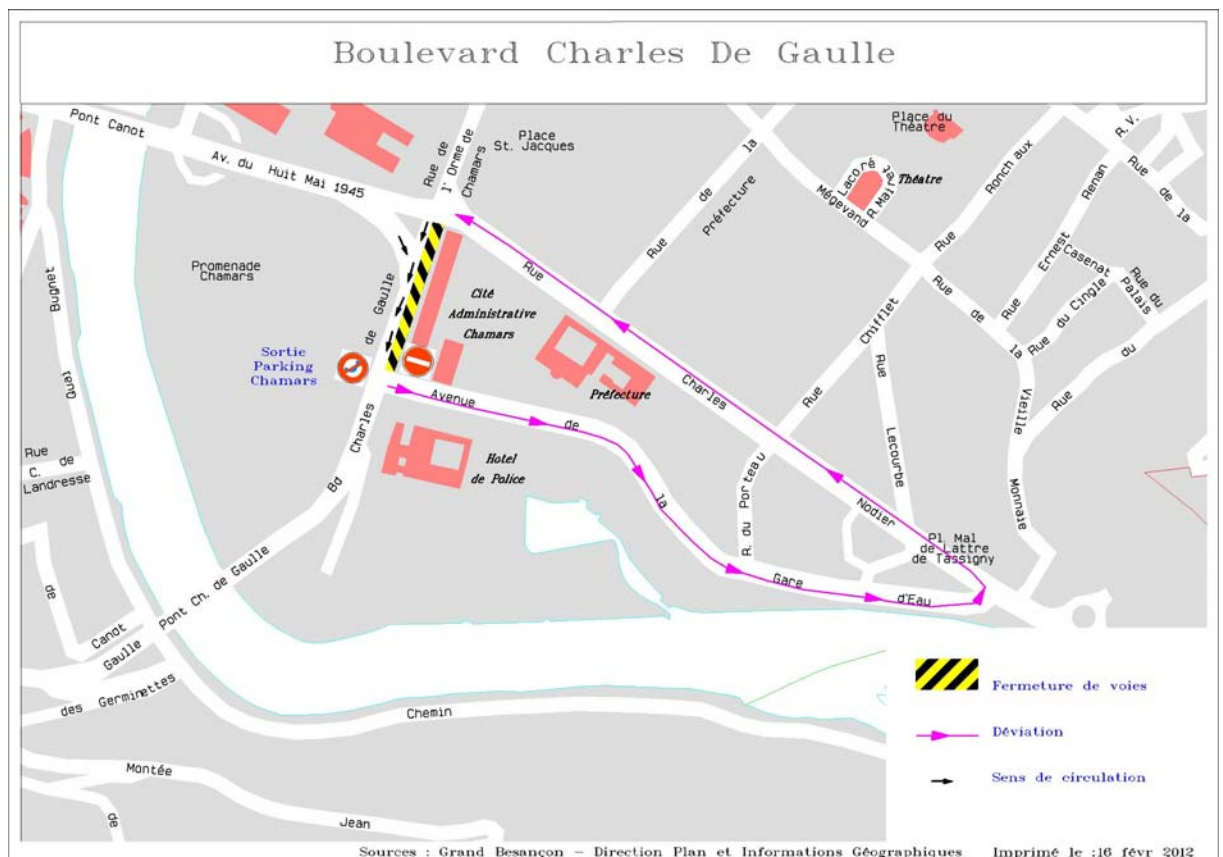
DEMARRAGE DES TRAVAUX DE DEVOIEMENT DE RESEAUX BOULEVARD CHARLES DE GAULLE LE 20 FEVRIER 2012

Comme prévu, à partir du 20 février les travaux de dévoiement de réseaux préparatoires au passage du tramway débuteront boulevard Charles de Gaulle (entre la rue Charles Nodier et l'avenue de la Gare d'eau) pour une durée de 3 semaines.

Pendant cette période les conditions de circulation seront modifiées de façon à occasionner le moins de gêne possible dans un secteur où les déplacements sont particulièrement denses. Une voie de circulation sera toujours maintenue malgré la complexité des travaux, en effet tous les réseaux sont concernés : eau, assainissement, électricité haute et basse tension, gaz et télécommunication et la tranchée sera particulièrement large (2 mètres).

La première phase de travaux, du 20 au 28 février se déroulera en face de l'Hôtel des impôts, - Circulation interdite sur l'avenue Charles de Gaulle dans sa partie comprise entre l'avenue de la Gare d'eau et la rue Charles Nodier dans le sens entrée de ville - Info Ginko : lignes 5-10-17-24-A déviées – suivre la déviation

[Plan présentant les nouvelles conditions de circulation du 20 au 28 février](#)



A partir du 28 février le chantier basculera sur l'autre demi chaussée, au niveau de l'entrée-sortie du parking Chamars boulevard de Gaulle. Celle-ci sera alors fermée, l'entrée pourra toujours se faire par l'avenue Charles de Gaulle, et un deuxième accès temporaire sera alors prévu derrière la maison de l'octroi.

Les conditions de circulation seront toujours les mêmes : circulation interdite sur l'avenue Charles de Gaulle dans sa partie comprise entre l'avenue de la gare d'eau et la rue Charles Nodier dans le sens entrée de ville - Info Ginko : lignes 5-10-17-24-A déviées – suivre la déviation.

Je vous remercie de vous faire le relais de cette information

*Très cordialement
Catherine ADAM*

Contact presse :

David MOUROT : Directeur des Espaces publics - DGST adjoint tél. 03 81 61 50 03